

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **35 (1899)**

Heft 23

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

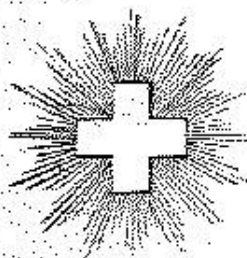
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Apprenez toutes choses et retenir
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Quelques mots à propos de l'enseignement des sciences naturelles. — La simultanéité de l'enseignement et de la répétition. — Chronique scolaire : Congrès scolaire suisse, Neuchâtel, Vaud. — Recus des journaux. — Partie pratique : Lecture et orthographe, compositions, dictées, arithmétique. — École enfantine. — Recupation. — Variété.*

QUELQUES MOTS A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES NATURELLES (suite).

Mais revenons à nos sciences naturelles et aux deux groupes d'élèves que nous avons distingués. Dans le premier cas, qu'importe à l'élève qu'il connaisse une foule de détails relatifs à l'anatomie et à la physiologie des animaux et des plantes, etc. ; il n'en aura jamais nul besoin ; dans le second cas, toutes ces choses, l'élève les referra plus tard, et pourquoi le tourmenter prématurément, alors que son cerveau est encore trop peu développé et incapable d'assimiler une foule de points des plus abstraits. Ce qu'il faut donner, dans les collèges industriels, à l'élève qui veut poursuivre des études, c'est une base solide de connaissances, de principes fondamentaux bien saisis sur lesquels il pourra édifier d'une manière sûre, par la suite. Ainsi donc, à l'école secondaire, à côté du but essentiel, qui est de développer le sens de l'observation, l'enseignement des sciences naturelles devra tendre à fournir à l'enfant des connaissances élémentaires solides et à élever le plus possible le niveau de son instruction générale.

En fait d'anatomie et de physiologie, soit animale, soit végétale, on s'en tiendra aux généralités ; il faut démontrer à l'enfant, aussi simplement que possible, afin qu'il saisisse et retienne, l'organisation et le fonctionnement du corps animal et végétal. Est-il nécessaire qu'il connaisse tous les tissus, tous les éléments de la cellule, la morphologie complète des vertèbres, etc. ? Evidemment non ! S'il continue des études, il verra tout cela plus tard ; s'il entre dans la vie pratique, il n'en aura jamais besoin !

Dans le domaine de la systématique, on se bornera à caractériser les grandes divisions et à traiter les groupes les plus importants

des espèces. Il nous souvient encore du temps où l'on nous faisait apprendre par cœur les systèmes des classifications botaniques de Linné et de Tournefort. Grosse erreur, cela ! Et décrire, et faire apprendre à des enfants les caractères distinctifs et les propriétés médicinales et autres d'une foule de familles et d'espèces qu'ils ne connaissent pas et dont ils n'entendront, pour la plupart, jamais reparler, voilà qui s'appelle faire fausse route. En agissant ainsi, on fait jouer la mémoire seulement, on ne développe nullement l'intelligence. Tout enseignement des sciences bien compris doit faire vibrer la corde de la curiosité chez l'enfant, éveiller dans son esprit le pourquoi des choses et laisser entrevoir l'au-delà. Ce qui n'est que nomenclature, exposé abstrait des faits, ne dit rien à l'élève intelligent ; il s'ennuie dans de telles leçons et devient fatalement un paresseux.

Dans un cours de zoologie, si l'on veut réellement intéresser, provoquer la curiosité et l'observation, il est nécessaire de s'arrêter non pas aux descriptions morphologiques et différentielles — on ne peut s'en passer, mais il faut en prendre le strict obligé — mais bien plutôt aux caractères biologiques, aux mœurs des animaux, à leurs rapports avec le monde végétal, etc.

Il en sera de même en botanique ; éveillons l'intérêt chez l'enfant, mettons devant ses yeux les rapports des plantes avec les animaux, les insectes, les forces physiques, vent, eau, etc. (transport du pollen, des fruits, des graines, etc.) ; des détails relatifs à la dispersion des espèces en Suisse, à la flore des Alpes, détails surtout biologiques auront aussi leur place dans les leçons. Toutes ces choses expliquées de façon claire intéresseront vivement les élèves. Et c'est là un point essentiel. C'est enfin dans les leçons de botanique ou de zoologie que l'on saisira l'occasion de parler aux enfants des choses qui, sans avoir une importance capitale, n'en doivent pas moins faire partie des connaissances d'un homme instruit, entre autres : données élémentaires sur la paléontologie, la géologie (époques géologiques, glaciers, périodes glaciaires, blocs erratiques, etc.). Ces faits sont, en somme, faciles à résumer et à expliquer dans leurs grandes lignes. De plus, aussi souvent que possible, initiions l'enfant à l'histoire naturelle de la région qu'il habite : régime des eaux, structure géologique, minéraux, productions, etc. Depuis quelques années, nous avons coutume de consacrer quelques heures du cours de botanique à traiter en abrégé la géographie botanique du Jura et celle de la Vallée de Joux : tourbières, forêts, flore alpine, etc. Et nous avons acquis la certitude que ce genre de leçons intéresse l'auditoire d'une façon toute particulière. Tout en travaillant à développer l'observation, à éveiller la curiosité, à instruire, un maître de sciences naturelles doit chercher à inspirer à ses élèves l'amour de la nature. De cette façon, l'enfant de bonne heure aimera les excursions ; il prendra plaisir à observer et à admirer ; avec l'âge, ce goût se développera de plus en plus et, sans contredit, tendra à le préserver des tentatives funestes qu'offre la société civilisée.

[A suivre.]

LA SIMULTANÉITÉ DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RÉPÉTITION

Depuis plus d'un siècle, les essais de réforme pédagogique se multiplient et le mouvement ne se ralentit pas. Nous en trouvons la cause dans l'esprit de progrès inné à notre race et dans l'insuffisance notoire de la méthode par rapport à l'étendue du programme. Il est naturel qu'on cherche à perfectionner le procédé, quand le travail devient de plus en plus difficile.

Or, les programmes scolaires, poussés par les exigences du temps, se surchargent de matières nouvelles, tandis que la méthode reste relativement stationnaire.

Le maître, talonné par le programme, ne peut qu'effleurer la plupart des branches, dévore l'espace et, quand il se croit au but, s'aperçoit que la moitié de sa classe est restée en route.

On conçoit que de bons esprits aient cherché et cherchent encore le moyen de rétablir l'équilibre entre les deux éléments. Les uns, ne reculant point devant le programme alourdi, s'efforcent de réformer la méthode seule. D'autres, mieux avisés, pensent que ce n'est pas trop de la sinécure tous deux.

C'est ce dernier parti que prend M. Knapp, auteur de l'intéressant article paru dans *l'Éducateur*, sous le titre : « la répétition dans l'enseignement ». M. Knapp propose de supprimer la répétition considérée comme préparation aux examens, ce qui, logiquement, suppose la suppression de ces examens mêmes.

Il les remplacerait par un enseignement plus approfondi, d'une allure soutenue, mais plus lente et plus sûre, et par les visites fréquentes d'inspecteurs ou de personnes compétentes. De cette manière, l'intérêt, ce grand moteur des études, ne serait pas interrompu par un rabâchage fastidieux; les élèves, tenus en éveil par l'attrait du nouveau, travailleraient avec intelligence et l'enseignement, devenu enfin éducatif, ne serait pas détourné au profit d'une vaine parade.

Nous pensons que tout instituteur digne de ce nom partage ces idées en général et les met en pratique, du moins autant que le lui permettent les aptitudes de sa classe, le règlement et le programme en usage. Il sera peut-être aussi de l'avis de l'auteur concernant les examens annuels, leur mise en scène, leurs premiers rôles, leurs comparses et leur public indulgent.

Par contre, il trouvera certainement que l'auteur, en demandant la suppression de toute répétition, taille un peu dans le vif.

Si M. Knapp n'en voulait qu'à ces grands reptaires connus, sous le nom de préparation aux examens, ou toute autre pratique n'affectant que la mémoire des élèves, nous abonderions dans son sens. Pour l'intelligence, ces plates et monotones récapitulations sont la nuit après la lumière des études. Mais M. K. paraît condamner in-globo toutes les répétitions et, s'il n'en est pas ainsi, ne se montre pas assez explicite à cet égard. Nous l'attribuons à un simple oubli de sa part; et nous prenons la plume, non par esprit de critique, mais uniquement pour éviter un malentendu sur une question aussi importante que la répétition.

Supposons qu'une classe douée des meilleures aptitudes en géographie, par exemple, ait étudié pas à pas la géographie physique de la Suisse et que le maître habile entre tous ait consacré à ce travail la méthode la plus parfaite, mais sans recourir à la répétition. Croit-on vraiment qu'un bout de quelques mois, la plupart des élèves n'aient pas oublié une partie de ce qu'ils ont appris sur ce chapitre restreint? Nous prions ceux de nos collègues qui n'ont pas fait cette expérience de la tenter.

Il ne faut pas se le dissimuler, si le moindre progrès dans la méthode est quelque chose de grand, puisqu'il profite à des millions d'écoliers, la moindre erreur, devenue générale, produit le même effet en sens contraire. Quand nous éditons à nouveau, ne rejetons pas indistinctement les vieux matériaux: il en est d'indispensables et qu'en ne saurait remplacer.

Or, la répétition est de ce nombre pour peu qu'on la fasse avec méthode et qu'on ne la traite pas comme un simple exercice de mémoire.

A cet effet, nous nous garderons de la reléguer à la fin des semestres ou de l'année scolaire et de la pratiquer en bloc. Ce serait la réduire, pour les élèves au courant, en une assommante révision, à laquelle les retardataires assisteraient en simples auditeurs. Pour en obtenir les meilleurs résultats, nous devons au contraire la répartir sur toute l'année scolaire, en la dissimulant de manière à ce que l'enseignement et la répétition marchent côte à côte et s'aident, sans qu'il y paraisse.

Bref, nous répétons en instruisant et mieux encore, nous instruisons en répétant, car la répétition, rebutante en elle-même, doit se greffer sur l'enseignement et profiter de ce que celui-ci présente de nouveau et d'intéressant, tout en le développant lui-même dans la mesure du possible. Nous entendons par là développer et enseigner sous une forme nouvelle et attrayante les branches qu'on répète.

Et c'est en cela que le système des cercles concentriques, que nous n'avons cure de rejeter absolument, peut nous rendre d'immenses services¹. Les leçons de langue, d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, servent à la répétition les unes des autres. Les exercices de lecture, de compte rendu, de rédaction, peuvent traiter des sujets d'histoire, de géographie et d'histoire naturelle. Vice-versa, les nombreuses fautes de langue échappées aux élèves durant les exercices précédents donnent occasion de revoir les parties faibles de la grammaire, si l'analyse, la dictée, le compte rendu, etc. n'y suffisent pas.

Lors des voyages sur la carte murale, nous ne manquerons pas de combiner notre itinéraire de manière à passer par les lieux historiques ou intéressants les sciences naturelles. Réciproquement, nous emploierons la carte aux leçons d'histoire et nous y suivrons les mouvements des armées belligérantes.

La comparaison et un questionnaire préparé *ad hoc* ne nous rendront pas moins de services.

Quant à l'arithmétique, elle se répète d'elle-même par le calcul mental, très aimé des élèves, et par la variété des problèmes.

Espérons que ces quelques moyens, cités entre mille, suffisent à expliquer notre pensée. Nous désapprouvons, comme M. Kuapp, tout enseignement superficiel, entre autres choses, l'enflure du programme, les examens d'apparat et ce qui s'ensuit à l'école : travail précipité et répétitions générales.

Mais, comme il arrive que les enfants oublient ce qu'ils ont le mieux appris, qu'il est nécessaire de le leur rapprendre et que, dès lors, la répétition s'impose, pourquoi ne réformerions-nous pas celle-ci de manière à pouvoir en tirer le meilleur parti possible, en la mettant, par exemple, d'accord avec l'enseignement éducatif? Nous ne voyons en elle qu'un vulgaire palliatif au manque de mémoire. Donnons-lui un rôle plus actif. Qu'elle suive l'enseignement, non comme une ombre vaine, mais en campagne alerte et vigilante, signalant au maître toutes les lacunes à mesure qu'elles se produisent. Grâce à cette méthode, les classes, ou du moins la majeure partie de leurs élèves, seront à même de suivre la progression de l'enseignement, et le nombre des traînants sera diminué de ces élèves qui, faute d'avoir compris quelque point d'une branche, resteraient en arrière.

Comprise de la sorte, la répétition entre de plain-pied dans l'enseignement éducatif; et nous avons lieu de croire que les adversaires les plus convaincus de la routine n'hésiteront pas à l'y admettre.

A. EICHHORN.

¹ Remarquons pourtant que presque partout aujourd'hui, sauf en France peut-être, le système dit des cercles concentriques a été considéré comme peu rationnel et peu propre à éveiller un intérêt soutenu. Le Réd.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Congrès scolaire suisse. — Nous avons annoncé que le congrès scolaire suisse est fixé aux 9 et 10 octobre prochain, à Berne. En voici le programme détaillé :

Dimanche 8 octobre. — Réception des congressistes. 8 h. du soir, réunion familière au Schänzli.

Lundi 9 octobre. — 9-11 h. : Fête du cinquantième anniversaire de la *Société suisse des instituteurs*. a) Discours de bienvenue du président du Comité d'organisation ; b) Discours de fête de M. Fritsch, président du *Schweiz. Lehrerverein*. — 11-1 h. : a) Réunion des instituteurs primaires : Le principe de l'intuition chez Pestalozzi développé par celui de l'activité chez Froebel. Rapporteurs : M. le Dr Weckerle, à Bale, et Mlle Benz, institutrice à Zurich. b) Réunion des maîtres secondaires : la méthode d'enseignement des langues vivantes. — 1 h. : Banquet dans divers locaux. — 3 h. : Visite à l'exposition des moyens d'enseignement intuitif, aux musées, etc. — 5 h. : Conférence scientifique. a) La nouvelle carte de la Suisse (M. le prof. Graf). b) Statistique scolaire suisse (M. Lambelet, statisticien). c) Autres conférences scientifiques dont le choix est encore à faire. — 8 h. du soir : Soirée familière au Musée et à la Cave du Grenier.

Mardi 10 octobre. — 8-10 h. : Réunions particulières des diverses sections. a) *Société suisse des institutrices* : l'école complémentaire pour jeunes filles. Rapporteur, Mlle Schärer, à Zurich. — b) L'enseignement professionnel dans ses rapports avec l'école primaire. Rapporteurs : MM. Bendel et Weingart. — c) *Classes spéciales pour enfants faibles d'esprit*. Organisation, plan d'études et préparation de maîtres spéciaux. Rapporteurs : M. Fislér et Mlle Martig. — d) *Société suisse des maîtres dans les Ecoles normales*. Les travaux manuels dans les Ecoles normales. Rapporteurs : MM. Jaxel et Grandchamp, à Lausanne, et Bohren, à Hofwyl. — e) *Société suisse des maîtres ambulants*. La question à l'étude n'est pas encore fixée. — 10-12 h. : Assemblée générale. Participation de la Confédération à l'élaboration des manuels et moyens d'enseignement. Rapporteurs : MM. Balsiger et Niggi. — 1 h. : Banquet dans divers locaux. — L'après-midi, excursion à Thônne et visite à l'exposition.

NEUCHÂTEL. — **Revision de la loi sur l'enseignement primaire.** — Au cours des conférences de districts, qui ont eu lieu la semaine dernière, les instituteurs neuchâtelois ont été appelés à présenter leurs demandes de modifications à la loi scolaire actuelle. Peut-être intéresserai-je les lecteurs de *l'Éducateur* en relatant ici quelques-uns des vœux formulés :

a) Dédoublement des classes lorsque le chiffre de quarante élèves aura été dépassé pendant plus de trois années consécutives.

b) Fréquentation régulière jusqu'à la clôture de l'année scolaire dans laquelle il a eu quinze ans révolus pour tout élève qui n'aura préalablement pu prouver par un examen sérieux qu'il possède un minimum déterminé d'instruction.

c) Inscription des *sciences naturelles* et des *travaux manuels* au nombre des objets d'enseignement de l'instruction primaire.

d) Création d'un troisième poste d'inspecteur scolaire permanent.

e) Suppression de l'institution des prix à décerner aux élèves.

f) Création d'une *École normale cantonale unique*.

g) Maximum des heures de leçons dues hebdomadairement par les instituteurs et les institutrices, 30 au lieu de 34.

h) *Augmentation* du traitement initial ou *prolongation* du service de haute paie.

Outre ces différents points, sur lesquels le corps enseignant se permet d'attirer la bienveillante attention du législateur, nous considérons comme particulièrement importants les points *b*, *d* et *f*. Nous nous permettons d'y ajouter les quelques réflexions suivantes, idées que déjà, en d'autres circonstances, nous avons émises ou entendu émettre.

Age de sortie de l'école. — Le moyen de mettre les résultats acquis par l'école actuelle en rapport plus direct avec les efforts qu'elle fait pour les produire, c'est de laisser l'enfant sous son influence jusqu'à la fin de l'année dans laquelle il aura atteint sa quinzième année.

Que d'enfants qui quittent l'école même avant quatorze ans revetus ! Cependant n'est-ce pas alors et alors seulement que le maître, mieux compris par ses élèves, peut agir efficacement sur eux et imprimer dans leur cœur le sceau de sa personnalité morale ?

Que donc la loi nouvelle se préoccupe pour réagir contre une sortie trop hâtive de l'école, et elle fera réaliser ainsi un réel progrès à l'éducation populaire.

Inspection. — Cette institution, créée il y a plus de vingt-cinq ans, a acquis droit de cité dans notre canton tout entier.

Compris et exercé comme ce fut et comme c'est le cas aujourd'hui, le rôle de l'inspecteur d'école est et restera un des rôles les plus utiles de l'organisation scolaire. Encore faut-il qu'il n'y ait pas surcroît de besogne, résultant du nombre toujours plus considérable des classes à visiter, fait qui produit tout naturellement une division toujours plus serrée du temps consacré à cette bienfaisante activité.

Le moyen de parer à cet inconvénient est tout indiqué dans la création d'un troisième poste d'inspecteur, nouvel ouvrier dans le champ de l'école, nouvel élément de progrès pour elle.

École normale. Recrutement et formation du personnel enseignant. — Que de choses nous aurions à dire sur ce sujet ! Que de progrès ne reste-t-il pas à réaliser, en effet, dans ce domaine du recrutement du personnel enseignant, de son éducation, au triple point de vue physique, intellectuel et moral, et surtout de sa préparation professionnelle !

Mais ce n'est ni le lieu, ni le moment d'examiner comme elle le mérite cette question si indiscutablement importante, aussi nous bornerons-nous, en terminant cette chronique, déjà trop longue, à exprimer un vœu, du reste tout personnel, et que depuis plusieurs années nous souhaitons de voir se réaliser en notre pays de Neuchâtel :

Etablissement non pas d'une école normale unique, mais de deux et de deux seulement, organisées de toutes pièces et munies de tous les moyens propres à donner aux futurs éducateurs confiés à leurs soins la préparation professionnelle la plus heureuse et la plus complète possible. C. HYVRELANG.

— Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds a voté vendredi une somme de 650 000 fr. pour la construction d'un collège dans le quartier de l'Abeille.

VAUD. — Réunion cantonale d'Yverdon. La prochaine assemblée générale de la Société pédagogique vandoise aura lieu, à Yverdon, les 14 et 15 juillet prochains.

Des bulletins d'inscription ont été remis à tous les membres du corps enseignant. Ceux-ci doivent les remplir et les renvoyer, avant le 1^{er} juin, à M. Jau, instituteur.

Nous adressons un pressant appel à toutes les institutrices et à tous les instituteurs vandois pour qu'ils se rendent nombreux à notre prochaine fête qui promet d'être aussi réussie que les précédentes. Ce serait une faute que de manquer cette occasion de prouver, une fois de plus, que nous formons un corps uni et fort. — Nous en donnerons prochainement le programme détaillé.

Nous recevons du Bureau des fournitures scolaires la communication suivante :

Fournitures scolaires. — Nulle part, cela va sans dire, on ne s'est préoccupé à un plus haut degré qu'au Département de l'instruction publique du préjudice causé aux classes par les retards apportés dans les envois de matériel scolaire. Aussi le principal des fournisseurs avait-il été instamment prié, cette année-ci, d'effectuer toutes les expéditions pour le 31 mars, au plus tard pour le 10 avril. Cela n'a malheureusement pas servi à grand'chose. Les envois des fournitures les plus indispensables à nos écoles n'ont commencé qu'en avril, bien que les bons de commande du bureau des fournitures eussent été transmis à la fin de février. Ce n'est donc pas la faute du Département si, le 17 avril, le dépositaire de Lausanne attendait encore le plus gros du matériel réquisitionné. Car ni les nouveaux cahiers adoptés, ni la nouvelle édition des livres scolaires ne peuvent être invoqués comme cause du retard; il sera aisé de le prouver. Quelques réclamations ont aussi eu lieu à propos de la fourniture de l'encre. Au total, il en est arrivé une quarantaine sur trois cent quatre-vingt-huit dépôts de matériel gratuit. A réception des premiers avis de dépositaires, le Département a invité les deux fournisseurs en défaut à faire immédiatement toutes leurs expéditions.

Lors de la dernière mise au concours pour la livraison du matériel scolaire, des offres très sérieuses ont été faites par des maisons étrangères au canton. Le Conseil d'Etat a tenu avant tout de favoriser l'industrie locale. Etant donné ce qui arrive, il est assez probable que cette manière de voir pourrait fort bien être abandonnée lors d'un prochain concours. Aux fournisseurs en cause de faire disparaître l'opinion défavorable que l'on a d'eux en ce moment dans le monde scolaire vaudois.

— **Pièce historique « La Reine Berthe », à Payerne, les 4, 5, 10, 11 et 12 juin 1899.** Le « Comité de presse » vient de faire afficher dans toutes les localités de la Suisse romande et d'une bonne partie de celles de la Suisse allemande, des affiches-reclames qui sont vraiment artistiques. La composition, comme les couleurs et les nuances, ont l'air de rappeler à chacun la modestie, la grâce et la bonté de la royale Alaudière, de mémoire bénie dans le pays. On peut se procurer des exemplaires de ces affiches en s'adressant à Payerne au « Comité de presse et reclame » qui est chargé de la vente.

— Le Comité a décidé qu'il y aurait une représentation spéciale pour les écoles, à prix réduit. Cette représentation est fixée au samedi 17 juin, avec les prix suivants: Jusqu'à 16 ans, 1 fr., compris le personnel enseignant; depuis 16 ans, 2 fr., personnel compris. Les membres des commissions scolaires paieront 2 fr. Il ne sera pas admis de parents.

La « Reine Berthe ». — Il se confirme qu'une affluence considérable d'écoliers se pressera sur les estrades de Payerne, le 17 juin, pour entendre la pièce si étonnante de M. Ribaux.

Les journaux politiques enregistrent qu'en un seul jour, il y a eu plus de 1200 places retenues pour cette journée; une quantité d'écoles françaises, allemandes, primaires, secondaires et supérieures annoncent vouloir se rendre dans la gentille cité broyarde, si bien que le Comité d'organisation se voit obligé, dit-on, d'étudier déjà les moyens d'organiser une seconde représentation scolaire.

On assure, d'ailleurs, que l'œuvre de M. Ribaux est tout à fait supérieure et que ses acteurs payernois l'interprètent à son entière satisfaction.

La pièce est profondément éducatrice; les enfants passeront là quelques heures inoubliables à contempler les choses du passé; ils verront cette bonne Berthe donner des leçons à ses propres enfants, les uns appliqués et désireux d'apprendre, d'autres... comme nous en avons tant, hélas! dans nos classes; ils assisteront, les yeux émerveillés, à ces ballets de cour si gracieux, dansés par des fillettes en habits princiers; quel régal pour nos écoliers et de combien de choses vraies, scrupuleusement historiques, ils enrichiront leurs jeunes intelligences!

Aussi est-il à espérer qu'aucun de nos maîtres d'école qui a les moyens matériels de conduire ses élèves à Payerne ne les privera de cette rare jouissance.

Revue des journaux.

M. Edmond Demolins publie en brochure, au prix de 50 centimes, à la Librairie Firmin Didot et C^{ie}, sa dernière conférence donnée à la Sorbonne sur l'*Avénir de l'éducation nouvelle*. Le fondateur de l'*Ecole des Roches* déplore que l'enseignement tende à devenir un organisme de parti et un instrument de combat. On a fait de l'école un moyen de s'emparer de l'enfant au lieu d'en faire tout simplement un moyen de le bien élever. On se dispute l'enfant afin de l'embrigader, le plus tôt possible, et définitivement, dans l'un ou l'autre des clans qui se partagent le pays. L'Ecole française est devenue en quelque sorte le bureau de recrutement des partis, et la France est atteinte d'une hypertrophie intense de l'organisme politique. Elle est atteinte du mal que M. Demolins qualifie de mal de la *politique alimentaire*.

Il importe de modifier l'éducation, dans le sens d'une meilleure adaptation de l'homme, non pas aux situations publiques, mais aux situations privées. Pour cela, il faut d'abord atténuer le caractère trop exclusivement classique et trop exclusivement cérébral de cette éducation. Citons un beau passage de cette conférence : « Nous avons, au Collège, fréquenté le Forum sous des couleurs trop séduisantes. On a oublié de nous dire que c'est moins par la parole que par la charrue que les Romains ont conquis le monde, qu'ils l'ont civilisé et surtout qu'ils s'y sont implantés. Ainsi nous n'avons retenu de l'héritage des Romains qu'une partie et non la meilleure : nous avons appris à admirer le rhéteur et à dédaigner l'agriculteur (c'est nous qui soulignons). Nous avons accepté l'héritage de l'empire des Césars et non celui de la République romaine. Il aurait mieux valu faire le choix contraire. »

M. Demolins montre enfin qu'une question paralyse toute réforme de l'éducation en France, c'est la querelle toujours pendante entre l'enseignement officiel et l'enseignement libre. Il établit la situation respective des belligérants : nombre des élèves des lycées et collèges 84 829. Nombre des élèves des établissements congréganistes 84 569.

Arrêtons-nous là. En voilà, nous semble-t-il, plus qu'il n'en faut pour mettre le lecteur en goût d'en savoir davantage. Ceux qui prendront la peine de lire le dernier travail de M. Demolins n'auront pas perdu leur temps.

Le grand retentissement des livres de M. Edmond Demolins sur la « Supériorité des Anglo-Saxons » et « l'Education nouvelle » a suggéré à un éditeur l'idée de demander à un homme d'Etat — à la fois très versé dans la connaissance des choses de l'histoire de France, et bon écrivain — d'opposer à l'ouvrage de M. Demolins un autre ouvrage qui fût, simplement et par la seule force des faits présentés, une sorte de contre-partie du premier.

Le plan de ce livre est arrêté dès maintenant. Il paraîtra cet été, et portera ce simple titre : *France*.

Il sera signé HANOTAUX.

PARTIE PRATIQUE

LECTURE

*Degré inférieur (2^{me} année).***L'enfant dans la rue.***(Seconds exercices de lecture par C.-W. Jeanneret, p. 29).*

Paul est un bon écolier ; il est sage aussi dans la rue ; il ne crie pas, il ne se bat pas. Ses camarades aiment à jouer avec lui ; mais, avant de jouer, Paul retourne tout de suite à la maison, il embrasse sa maman et demande la permission de sortir un peu. S'il sort, il joue tranquillement ; jamais il ne prononce de paroles grossières.

ENTRAÎNEMENT PRÉPARATOIRE. — Après la classe, où irez-vous ? — Que faites-vous chez vos parents ? — Vous permettent-ils de jouer ? — Avec qui jouez-vous ?

SUJET DE LA LEÇON. — Nous apprendrons maintenant comment se comporte un bon écolier à son retour de l'école.

LECTURE. — Un élève avancé lit à haute et intelligible voix la première partie jusqu'au point. Le maître lit à son tour, puis un ou deux élèves.

Le compte rendu se fait en discours suivi ; si l'élève désigné est embarrassé, il est inutile d'insister ; il faut s'adresser à un camarade plus avancé ou procéder par questions détachées ; mais il est nécessaire d'amener l'élève à donner ensuite un compte rendu libre. Faire relire encore une fois le fragment par un élève arriéré, puis faire énoncer le résumé sous une forme très brève, comme celle-ci : *Le bon écolier dans la rue.*

La deuxième partie va jusqu'aux mots au peu. Même série méthodique. Résumé : *Paul à son retour de l'école.*

La dernière partie peut se résumer ainsi : *Conduite de Paul dans les jeux.*

Ce plan de morceaux est écrit au tableau noir ou simplement conté à la mémoire des élèves. Il sert de base au compte rendu général.

Si le texte renfermait des mots difficiles, ceux-ci devraient être non pas définis, mais interprétés par des synonymes mieux connus des élèves. Cette explication se rattache au compte rendu ; elle le précède, s'il s'agit de termes peu familiers et dont la compréhension est absolument nécessaire pour obtenir une lecture intelligente.

Une étude réellement complète du morceau ne peut se borner à cela. Lire n'est pas seulement acquiescer ; c'est aussi penser, c'est-à-dire produire. Les idées émises dans un chapitre, si court soit-il, provoquent les réflexions du lecteur, lesquelles se traduisent soit par l'approbation, soit par l'étonnement, la surprise, la réprobation. Voici celles que suggérera la lecture du sujet de ce jour :

Le bon écolier ne crie pas et ne se bat pas dans la rue ; il ne dit pas de grossièretés. Il est aimable et affectueux. Ses camarades l'aiment beaucoup.

Qu'est donc l'enfant qui crie, se bat et profère des propos grossiers ? — C'est un mauvais écolier et de plus un enfant mal élevé. — Aimerez-vous jouer avec un tel camarade ? — Eh bien, si vous voulez trouver des amis, imitez Paul. Qui vous sera aussi ? — Nos parents, nos maîtres et le bon Dieu.

Les flots les plus hautains, dès que vient un écueil s'écroulent en écume.

VICTOR HUGO.

ORTHOGRAPHE

(Même division).

Le verbe à la troisième personne du singulier.

(Étude basée sur le sujet de lecture précédent).

Une leçon d'orthographe suppose que le texte dicté est entièrement et préalablement compris des élèves, tant au point de vue du fond qu'à celui de la forme. L'enfant n'a de goût à écrire que ce qu'il saisit bien. C'est agir bien légèrement que de l'obliger à orthographier des mots et des phrases qui ne lui disent rien et de l'exposer à faire des fautes tout à fait inconsciemment : l'élève ne peut être rendu responsable que des erreurs commises par distraction, paresse ou négligence. Il faut donc à toute dictée, à tout contrôle orthographique, une préparation générale ou spéciale, immédiate ou éloignée.

Ici, la préparation éloignée est la leçon de lecture que nous donnons plus haut ; la préparation immédiate consiste en une analyse purement orthographique des cas en rapport direct avec le sujet de la leçon : l'accord du verbe à la troisième personne du singulier. Cette analyse peut se faire sous cette forme :

Dites-moi comment Paul se comporte hors de l'école. — Il ne crie pas, etc. — Nous allons écrire au tableau tout ce que fait Paul.

Paul ne *crie* pas.

Il ne se *bat* pas.

Il *revoirne* tout de suite à la maison.

Il *embrasse* sa maman.

Il *demande* la permission de sortir un peu.

Il *sort*.

Il *joue* tranquillement.

Il ne *prononce* jamais de paroles grossières.

Désignez les mots qui nous apprennent ce que fait Paul (ou ce qu'il ne fait pas). Le maître les souligne. — Indiquez la dernière lettre de ces mots — *e* et *t*. — Parle-t-on d'une ou de plusieurs personnes ? — Comment s'écrit donc la fin des mots qui nous disent ce que fait une personne ? — Faire épeler de mémoire quelques-uns de ces mots ; les élèves tournant le dos au tableau noir. Faire copier dans un cahier. Énoncé de la règle orthographique par toute la classe en chœur. Dictée de tout ou partie du morceau. Correction collective par épellation ou par collation.

U. Baron.

COMPOSITION

Degré intermédiaire.

Charles le Pot de Cologne.

Sommaire. — Charles a la mauvaise habitude d'avoir continuellement les mains dans les poches. On l'a surnommé Pot de Cologne, à cause de sa ressemblance avec l'un de ces vases. Un jour qu'il doit porter un pot de lait, il l'attache à sa ceinture afin de pouvoir marcher les mains dans les poches. Le pot tombe et se brise. Conclusion.

DÉVELOPPEMENT.

Je vais vous raconter l'histoire de Charles, le fils du boulanger.

Il avait une mauvaise habitude, celle d'avoir toujours les mains dans les poches, de sorte que les gens du village l'avaient surnommé le Pot de Cologne. Au plus fort de l'hiver, il gardait toujours les mains dans ses poches, comme s'il eût redouté les engelures.

Ses parents avaient beau lui crier cent fois par jour : « Charles, les mains ! » il ne les sortait que pour les remettre aussitôt.

Sa mère lui ordonna un jour de porter un pot de lait à une pauvre veuve qui demeurait à l'autre bout du village, de sorte qu'il fut obligé de le porter des deux mains. Mais cela ne lui allait guère ; il eût bien mieux aimé garder les mains dans les poches.

À peine eut-il fait quelques pas, qu'une pensée ingénieuse lui traversa l'esprit. « J'ai mon affaire », se dit-il en posant le pot à terre. Alors, tirant de sa poche une courroie, il en lia le pot qu'il attachait à sa ceinture, de sorte qu'il put de nouveau marcher les mains dans les poches.

Il marchait avec beaucoup de précaution, parce que le pot ne tenait pas bien solidement, ce qui n'empêchait pas le liquide de tomber de temps en temps ; ainsi surveillant-il avec la plus grande attention le liquide mobile quand, tout à coup, son pied heurta une pierre, et mon pauvre Charles s'étendit de tout son long au milieu du lait subitement répandu.

Quelle figure, quand il se releva ! Il pleura beaucoup et s'enfuit chez lui. Tous les voisins l'avaient vu, et vous pouvez penser, mes enfants, quels éclats de rire s'élevèrent de toutes parts.

Les parents furent très ennuyés de cette histoire. Charles dut payer le lait et le pot de ses propres économies, car il n'eût pas été juste que la pauvre veuve souffrît de cette perte.

Pourquoi Dieu nous a-t-il donné des mains ? Est-ce pour les garder dans nos poches ? Non. La Bible nous dit : Fais ton ouvrage et travaille de tes propres mains.

(D'après J. de Laide.)

F. Meyer.

Un paresseux.

Tous ceux qui connaissent Pierre savent qu'il n'a pas inventé... le travail. Par sa paresse, son étourderie et sa légèreté, il fait le désespoir de ses parents. En classe, il ne se passe pas de jour où il ne mette la patience de son maître à l'épreuve. Comme il ne songe qu'à jouer et à se divertir, il remet presque toujours au lendemain le moment de faire ses devoirs ou d'apprendre sa leçon. Le lendemain arrive, Pierre se lève tard, fait sa toilette à demi, déjeune à la hâte, et arrive en classe le dernier, quoiqu'il demeure à deux pas du collège. Quand son tour arrive de réciter sa leçon, il bredouille quelques mots inintelligibles... et son maître l'invite tranquillement à s'asseoir, ou lui dit : « Cela suffit ! » ou encore : « La suite au prochain numéro ! » Quand la classe est terminée, Pierre doit prendre son livre et étudier sa leçon. Malheureusement, il n'est pas seul de son espèce : Georges, Robert et Jacques lui tiennent souvent compagnie.

N'imitons pas Pierre et ses camarades, et ne remettons pas toujours à demain ce qui nous paraît ennuyeux à faire aujourd'hui.

DICTÉES

Degré inférieur.

La carotte

La carotte est un légume. On la cultive pour sa racine. Ses feuilles sont finement découpées. Sa racine est de forme conique et de couleur rouge, jaune ou blanche. La carotte a un goût sucré très agréable. Elle se conserve bien en hiver. Les carottes blanches servent à la nourriture du bétail. On sème en légume en ligne ou à la volée dans un terrain bien labouré et bien fumé.

Une promenade matinale.

Ce matin j'ai fait une petite promenade avec papa avant de venir à l'école. L'air était pur, le ciel était serein, le lac était très calme. Le soleil venait de se lever. Nous avons quitté la grande route pour prendre un sentier qui traverse les prairies. Des gouttelettes de rosée brillaient comme des perles au bout de chaque brin d'herbe. Les oiseaux chantaient dans les haies et dans les buissons.

Degré intermédiaire.

1. Le jardin.

I. LEÇON DE CHOSES.

II. QUÊTES. EXERCICES GRAMMATICAUX.

1. Le jardin est presque toujours près de la maison, afin que les *ménagères* puissent s'y rendre plus facilement pour cueillir des *légumes* ou arracher les mauvaises *herbes*. Il est divisé en *planches* ou *carres* égaux séparés par de petites *sen- tieres* bien droits. On y cultive tous les *végétaux* qui doivent servir à l'alimenta- tion des *membres* de la famille; le surplus est vendu aux *voisins* ou conduit aux *marchés* de la ville la plus rapprochée. Ici, ce sont, suivant les saisons, des *épi- nards*, des *salades*, des *laitues*, des *pois*, des *haricots*; là, on voit des *caves*, des *poireaux*, des *oignons*, des *choux* de différentes *espèces* et quelquefois même un petit coin de *potomex de terre printanières*. Tout autour, contre les *murs*, croissent des *espaliers* qui produisent, en leur temps, des *prunex*, des *abricots*, des *poirres* et des *pêches*. Les fruits serviront à faire des *confitures* ou des *gâteaux*.

2. Les ennemis du jardin.

Quelques *animaux* nuisibles s'introduisent dans les *jardins* et y occasionnent de graves *dégâts*: ce sont surtout les *coquillères* ou *taupes-grillons*, les *limaces*, les *escargots*, les *chenilles*, les *cercs-blancs*, les *hannetons*, les *pucerons*, les *guêpes* et les *fourmis*, qui s'emparent toujours des *fruits* les plus succulents ou des plus tendres *légumes*. Pour se débarrasser au plutôt et presque complètement de ces *animaux* nuisibles, vrais *fléaux* de nos *jardins* et de nos *vergers*, il suffit de pro- téger leurs *ennemis*, *crapauds*, *oiseaux*, qui en détruisent tous les jours des *quan- tités* considérables. A défaut de *murs*, le jardin est entouré d'une palissade en *lattes* ou d'une haie de *plantes épineuses*, dans le but d'arrêter les *bestiaux* qui seraient tentés d'y pénétrer et même les *petits maraudeurs*, toujours *amateurs* de *groseilles*, de *raisins de murs* ou de *cassis*.
Ch. KOLLMAIER.

Degré supérieur.

La campagne de Schwytz.

L'art a fait peu de chose pour orner le lieu qui a donné son nom à la Suisse. Il n'en avait pas besoin, car la nature y a créé un véritable paradis terrestre. Le bourg occupe un espace assez considérable au pied des Mythen. Par leur aspect caractéristique, ces deux rochers isolés et gigantesques frappent le voyageur que sa bonne étoile a conduit dans cette tranquille vallée. Ils s'élèvent jusqu'à une hauteur de mille neuf cent trois mètres et le plus grand, taillé à pic, a plusieurs fois lancé sur la plaine quelques-uns des quartiers de roc qui forment sa puis- sante membrure. Une large ceinture de sapins est destinée à protéger les cultures contre les dégâts que pourraient leur causer les pierres désagrégées par l'humidité et le gel. Le territoire de Schwytz est parsemé de nombreuses habitations tantôt réunies en groupes, tantôt isolées et à demi-cachées par des arbres fruitiers. La soir, quand le soleil fait étinceler leurs fenêtres, elles offrent un coup d'œil ravi- sant. L'astre qui a apporté jusqu'au fond des vallées la lumière et la gaieté inonde les sommets d'une belle lueur bleue. Le charme est encore *renhaussé* par la riche végétation qui orne tout le pays d'un splendide manteau de verdure. A partir du milieu de la montagne jusqu'au fond de la vallée, l'œil est réjoui par de belles prairies et des vergers magnifiques. Des cerisiers, des poiriers et des pom- miers de la plus belle espèce sont dominés par des noyers dont le grand nombre et la beauté sont un des principaux attraits de ce joyau helvétique!

D'après Marty et Waser.

A. CHAPUIS.

Le fond de la mer.

La configuration du fond de la mer nous est encore bien peu connue ; mais on peut supposer, avec beaucoup de vraisemblance, qu'elle ne diffère pas essentiellement de celle des continents. La mer n'est qu'un vaste continent submergé : son bassin doit donc présenter des vallées, des plateaux et de hautes montagnes dont les sommets forment des îles. Si les eaux de la mer venaient à se retirer, on verrait d'abord augmenter le nombre des îles, et leurs contours s'élargir de plus en plus ; puis des langues de terre joindraient ces îles entre elles ; on verrait peu à peu apparaître des continents, dont les parties les plus basses retiendraient une partie des eaux sous forme de lacs. Tout l'hémisphère boréal, avec ses innombrables lacs, aujourd'hui dessalés, produit l'effet d'une terre abandonnée par les eaux, qui se seraient retirées vers le sud. Cette hypothèse est confirmée par l'énorme profondeur des mers australes : c'est dans l'hémisphère sud qu'est accumulée la grande masse des eaux du globe.

LOUIS FISHER.

ARITHMÉTIQUE

Degré inférieur.

Soustraction des nombres entiers.

I. Calcul oral.

1. Ferdinand avait fr. 10. Il dépense fr. 4. Combien lui reste-t-il ?
Réponse : f. 6.
2. Un bûcheron doit abattre 15 arbres dans une journée. Il en abat 9 le matin. Combien devra-t-il en abattre l'après-midi ?
Réponse : 6 arbres.
3. J'avais 14 poules. Le coq en a mangé 6. Combien m'en reste-t-il ?
Réponse : 8 poules.
4. Un tireur avait 25 cartouches. Il en brûle 10. Combien en a-t-il encore ?
Réponse : 15 cartouches.
5. Une bouteille contenait 20 litres de vin. On en a pris 12. Combien en reste-t-il ?
Réponse : 8 litres.

II. Calcul écrit.

1. Une pièce de toile est longue de 49 mètres. J'en achète 23. Combien en reste-t-il ?
Réponse : 26 mètres.
2. Marc a acheté 400 échalas. Il en a employé 287 pour sa vigne. Combien en a-t-il encore ?
Réponse : 113 échalas.
3. Un volume est composé de 276 pages. J'en ai lu 198. Combien m'en reste-t-il encore à lire ?
Réponse : 78 pages.
4. J'avais 712 gerbes de blé. J'en ai vendu 350. Combien en ai-je encore ?
Réponse : 362 gerbes.
5. Dans une caisse, il y a 848 morceaux de savon. J'en donne 179 à Laurent. Combien en reste-t-il ?
Réponse : 669 morceaux.

F. MEYER.

Degré intermédiaire.

Mesures de surface.

Calcul oral.

1. Quelle est la surface de carrés mesurant 2, 3, 4, ... 10 m. de côté ?
2. Quel est le périmètre des mêmes carrés ?
3. Quelle est la valeur d'un jardin carré de 12 m. de côté à f. 5 le ca. ?
Réponse : f. 720.
4. Un carré a 64 m. de surface. Quel est son côté ?
Réponse : 8 m.
5. Un rectangle a 2 m. sur 4. Quelle est sa valeur à f. 2,50 le m² ?
Réponse : f. 90.

6. Un pré de forme carrée a 30 m. de côté. On en vend le $\frac{1}{10}$ à f. 9 le ca. Que reçoit-on ?

Réponse : f. 810.

7. Une place rectangulaire a 8 m. sur 6,5 m. Quelle est sa surface ?

Réponse : 52 m.

8. Quel est son périmètre ?

Réponse : 29 m.

9. La salle d'école a 11 m. sur 7,5 m. Quelle en est la surface ?

Réponse : 82,5 m².

10. Quelle est la longueur de la boiserie qui l'entoure ?

Réponse : 37 m.

Calcul écrit.

1^o Un carré de 65 m. de côté est vendu à raison de f. 3500 l'hectare. Quelle est sa valeur ?

Réponse : f. 1478,75.

2^o Le même carré doit être entouré d'une clôture en châtaignier valant f. 3,75 le mètre courant. Quelle sera la dépense ?

Réponse : f. 975.

3^o Deux frères A et B se partagent un terrain rectangulaire de 142 m. de long sur 98 m. de large. A en prend 62,75 ares. Que reste-t-il pour B ?

Réponse : 76,41 ares.

4^o Le terrain valant f. 4250 l'hectare, combien B redoit-il à A pour que les parts soient d'égale valeur ?

Réponse : f. 290,27 $\frac{1}{2}$.

5^o A vend les 0,6 de sa part à f. 48 l'are. Que reçoit-il ?

Réponse : f. 1807,20.

6^o B vend les 0,35 de sa part à f. 0,50 le centiare. Que retire-t-il ?

Réponse : f. 1337,17 $\frac{1}{2}$.

Degré supérieur.

Calcul du 0,0

Calcul oral.

1. Prendre le 1 % sur 100, 50, 25, 10 et 1 f. ?

2. Prendre le 2, le 3, le 4, le 5, le 10 % sur les mêmes sommes ?

3. Prendre le $\frac{1}{2}$ % sur 100, 50, 20 f. ?

4. Prendre le $\frac{1}{2}$ % sur 200 f., 300 f., 1000 f. ?

5. Prendre le $\frac{1}{2}$ % sur 10 f., 5 f., 1 f. ?

6. Prendre le 2 $\frac{1}{2}$ % sur 120 f.

Réponse : f. 3.

7. Intérêt annuel de f. 750 à 3 % ?

Réponse : f. 22,50.

8. Intérêt semestriel de f. 1000 à f. 4 $\frac{1}{2}$ % ?

Réponse : f. 22,50.

9. Intérêt mensuel de f. 900 à 4 % ?

Réponse : f. 3.

10. Sur une note de f. 180 on obtient 3 % de remise. Reste à payer ?

Réponse : f. 174,60.

11. Un meuble revient à f. 150. Il est vendu avec 13 % de bénéfice. Combien ?

Réponse : f. 172,50.

12. Un vêtement revient à f. 60. Il est vendu avec 25 % de bénéfice. Combien ?

Réponse : f. 75.

Calcul écrit.

1^o Un immeuble payé f. 55 000 rapporte annuellement f. 2750 de location. Quel est le revenu pour cent ?

Réponse : 5 %.

2^o Une maison qui a coûté f. 52 750 est louée comme suit : Rez-de-chaussée f. 820 ; 1^{er} étage f. 850 ; 2^e étage f. 720 ; mansardes f. 240. Quel est le revenu pour cent ?

Réponse : f. 4,92 % environ.

3^o Un particulier emprunte f. 2400 à 3 $\frac{3}{4}$ %, f. 1850 à 4 $\frac{1}{2}$ % et f. 1270 à 4 $\frac{1}{2}$ %. Il paye ses intérêts par semestre. Combien livre-t-il à chaque échéance ?

Réponse : f. 110,575.

4^o Une personne charitable lègue aux pauvres une somme de f. 40 000 placée à 3,8 %. Les intérêts servent à soulager 152 nécessiteux. Quelle est la part de chacun ?

Réponse : f. 10.

5^o Une commune emprunte f. 120 000 à 3 $\frac{1}{4}$ %. Quel est le montant de l'intérêt trimestriel ?

Réponse : f. 975.

A. CHAPUIS.

ÉCOLE ENFANTINE

Exercices de langage préparant à l'enseignement de la lecture (Suite).

Le verbe.

Quand l'enfant aura appris à distinguer les *noms*, on passera à la recherche du *verbe* employé à la troisième personne du singulier ou du pluriel de l'indicatif, ou à l'impératif. La manière dont on présentera ce mot permettra seule à l'enfant d'en comprendre le rôle et la nature.

— Que font les garçons avec leurs balles ? (Ils jouent.)

— Nommez-moi un garçon et dites ce qu'il fait ? (Louis joue, Charles joue, Paul joue.)

— Mais Paul ne joue pas toujours ; il fait autre chose : Paul court.

Afin que les enfants voient dans le verbe un mot désignant une action, l'un d'eux pourra exécuter cette action pendant que les autres diront ce qu'il fait. (Jeanne court.)

Inviter d'autres enfants à exécuter des mouvements qui devront être traduits par un verbe ; exemple : Henri marche, Marie saute, Emilie dessine, etc.

— Quels mots avez-vous employés pour dire ce qu'ont fait Jeanne, Henri, Marie, Emilie ? (Court, marche, saute, dessine.)

Ordonner à un élève de faire ce qu'on indique ; exemple : chante !

— Que fait Félix ? (Il chante.)

— Pourquoi chante-t-il ? (Parce qu'il en a rien l'ordre.)

— Qu'ai-je dit pour lui donner cet ordre ? (Chante !)

— Combien cela fait-il de mots ?

— À quoi a servi ce mot ? (À dire à Félix ce qu'il devait faire.)

— Cherchez des mots dont votre maman se sert pour vous indiquer ce que vous devez faire ? (Mange, bois, dors, travaille, essuie, etc.)

— Et comment dites-vous lorsque vous faites ce qu'on vous a commandé ? (Je mange, je bois, etc.)

— Et si l'un de vous faisait ce que Jeanne, Henri, Marie, Emilie ont fait, il y a un instant, comment dirait-il ? (Je cours, je saute, je marche, je dessine.)

— Voilà bien des mots dont nous nous servons souvent ; pourquoi ? (Pour dire ce que nous faisons.)

— Trouvez une petite histoire dans laquelle vous emploierez un nom d'animal et un mot indiquant ce qu'il fait ? (Chien aboie, oiseau vole.)

— Combien y a-t-il de mots dans ces histoires ? Dites le premier, le deuxième.

— Quel est celui qui fait penser à un animal ou qui indique de qui on parle ? Lequel dit ce que fait le chien, l'oiseau ?

— Cherchez encore des mots disant ce que fait l'oiseau ? (Sautille, picote, chante, siffle, etc.)

— À quoi servent les mots : aboie, vole, sautille, etc. ? (À dire ce que font les animaux.)

Donner quelques phrases et faire chercher les verbes qui y sont contenus ; exemple : Les enfants dansent autour du sapin. — Une belle étoile brille au sommet de l'arbre de Noël.

Ajouter le même verbe à différents substantifs :

— Qui brille comme l'étoile ? (La lune brille, l'eau brille, etc.)

(À suivre.)

Il y a des hommes qui ont tout juste assez de convictions pour être intolérants.

RÉCITATION

Degré inférieur.

Etre et paraître.

Juché sur une table, Edouard s'écriait : « Père,
Vois, je suis grand, j'espère ! »
Quand il fut descendu, son père répondit :
« Oui, tu paraissais grand, mais tu n'es que petit.
Il faut être,
Non paraître.
Retiens cela pour l'avenir :
Etre grand si l'on peut, ne jamais se grandir. »

L. RAYSSONNE.

Conseils d'une abeille.

Écolier, qui pars pour l'école,	Pour ton modèle et ton symbole.
Garde-toi de traîner la pas.	Si tu m'en crois, tu choisiras
En chemin, ne t'amuse pas.	Non pas le papillon frivole.
Mais songe à l'heure qui s'envole.	Trop ami de joyeux ébats.

Mais l'abeille, toujours pressée,
Qui butine dans la rosée
Toutes les fleurs riches en miel,
« Jamais d'écart, barissonnière, »
Dit cette bonne conseillère
Qui voltige entre terre et ciel.

DURAND.

VARIÉTÉ

A quoi sert l'« Affaire ».

J'ACCUSE !

J'ACCUSE l'Alcool d'être un menteur, un trompeur et un faussaire, qui prétend fortifier l'homme et qui l'affaiblit, qui prétend réchauffer et qui refroidit, qui prétend réjouir et qui désespère, qui s'intitule « eau-de-vie » et qui donne la mort !

J'ACCUSE l'Alcool d'être un voleur infâme, un bandit qui vide les poches de l'innocent soldat ou du malheureux ouvrier, qui ruine l'État sous couleur de l'enrichir, qui lui impose la construction de nouveaux hôpitaux, de nouveaux asiles d'aliénés, de nouvelles prisons, et qui coûte à la France un milliard de francs par an !

J'ACCUSE l'Alcool d'être un criminel, je l'accuse d'outrages aux moeurs, de coups et blessures, d'assassinats, il n'est pas de jour où ce meurtrier n'empoisonne des enfants, n'estrupie des femmes, ne liere des hommes forts à l'ivresse furieuse ou comatense, n'assomme des vieillards par l'apoplexie !

J'ACCUSE enfin l'Alcool de forfaiture et de trahison ; je l'ACCUSE d'être vendu à l'anonyme Syndicat de tous les buveurs d'apéritifs, de liqueurs et d'eaux-de-vie ; je l'ACCUSE de préparer la banqueroute matérielle et morale de la Patrie, dont il épuise les réserves vitales — et qu'il se prépare à livrer, noble victime, à l'ennemi !

Patriotes, où allons-nous ?

(Tiré des affiches antialcooliques
éditées par la Croix-Bleue française.)

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours (Vaud).

Ecoles primaires. Régentes : *St-Cierges* (Corrençon). Fr. 700, 6 juin à 6 h. — *Carcelles-le-Jorat* (Riograndon). Fr. 900, 13 juin — *Provençaz*. Fr. 900, 13 juin à 6 h.

Régents : *Villars-Mendraz*. Fr. 1400, 13 juin à 6 h. — *Etagnières*. Fr. 1400, 9 juin à 6 h.

Un jeune régent, qui vient de subir ses examens, désire passer quelques mois auprès d'un collègue de la Suisse française pour se perfectionner dans la langue.

Adresser offres et conditions à **Ernest Berlin**, régent à Bubendorf, Bâle-Campagne.

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Librairie F. ROUGE, Lausanne

Poirier-Delay. *Atlas de géographie historique*, à l'usage des établissements d'instruction secondaire classique et moderne. Deuxième édition entièrement refondue.

Histoire ancienne, 12 cartes, 3 plans. In-4° 1 50

Histoire du moyen-âge, 10 cartes 1 25

Histoire moderne, 13 cartes (sous presse).

Reisser & Michel. *Programme de gymnastique pour enfants de 7 à 10 ans* (garçons et filles). In-12, cart. 1 —

Mayor, H. *Introduction à l'étude de l'histoire et supplément aux manuels en usage dans la Suisse romande.* Petit in-8 — 80

Cours de coupe de la mode pratique. *Pour faire soi-même ses robes, ses manteaux.* In-12°, avec figures, cartonné 1 50

Cartes murales et globes pour les écoles. — Fournitures diverses.

Grande fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commande marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

A L'INDUSTRIE SUISSE

LAUSANNE 4, place St-Laurent, 4 LAUSANNE

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

pour hommes et jeunes gens

Reçu un beau choix pour la saison d'été

Complet élégant, bonne coupe, drap solide à 45 fr. — Complet cérémonie, bonne coupe, drap noir fantaisie à 75 fr. Morceaux pour réparations.

CHEMISERIE — LINGERIE

S'adresser chez

JEAN STORRER

4, place St-Laurent, 4

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.
Prix unique: 275 francs.

P. DESPLAND
constructeur.



CYCLES
Touriste

CYCLE-HALL. LAUSANNE

Première marque suisse.

Réparations
LOCATION

Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

WASER & C^o, ZURICH

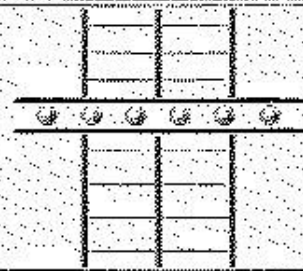
Grand choix incessamment renouvelé de
toute espèce de

PAPIERS, CARTONS, TOILES

Amidon et
Colle forte

INSTALLATION COMPLETE
avec Appareils pour Colle, Equerres, Couteaux,
Ciseaux, Pliers, etc.

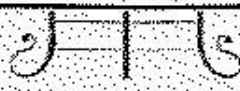
SERVICE PROMPT ET SOIGNE
Certificats à disposition.

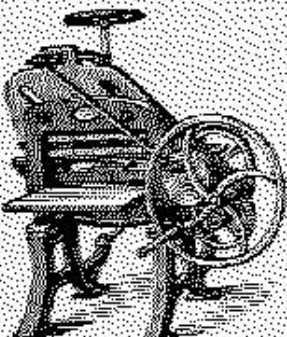


Plumes Pestalozzi



Adoptées par les Ecoles de
Zurich.





Il a paru à la **Librairie scolaire A. JACOB**, rue Centrale, 21,
à Bienne:

N. Jacob, *Géographie illustrée du canton de Berne*. 40 pages. Deuxième édition,
1899. Broché, 35 cent.

N. Jacob, *Géographie de la Suisse*. 88 pages. Cinquième édition. Cart. 70 cent.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Que ferons-nous dimanche ?

Nous irons à Morat, jolie ville à arcades et remparis. Musée historique. Obélisque.
Vue des Alpes et du Jura. Ruins du lac. Promenades en bateau à vapeur ou en
châlampe à naphle prête à toute heure.

FETISCH FRÈRES

Editeurs de Musique

Rue de Bourg **LAUSANNE** Rue de Bourg

SUCCURSALE A VEVEY

Pianos, Harmoniums et Instruments.

Vient de paraître :

Kling, H. Dieu qui garde la patrie. Hymne pour 3 voix de femmes avec orgue ou piano.	Fr. 1.50
Kling, H. Donne-nous ton Esprit, cantique de Pentecôte pour 3 voix soli, chœur à 3 voix égales, et piano ou orgue.	» 1.50
North, C. Chant de Pâques, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.—
» Le Mai, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.—
Munzinger, E. Chanson du printemps, chœur à 4 voix mixtes.	» 1.—
Nossek, C. Sève d'avril.	» 0.50
Harnisch, A. Pour un mariage.	» 0.25
Plumhof, Chant de Pâques.	» 1.—
Thiele, Concerce-moi, Seigneur, chœur à 4 voix mixtes, avec accompagnement de piano ou orgue.	
Bischoff, J. Le Semeur, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium (ad lib.).	
Bischoff, J. Jésus est notre ami suprême, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium.	» 1.50
Schumacher, F. Au bord de la mer, chœur à 4 voix d'hommes.	» 0.50
» Le Tillen, chœur à 4 voix d'hommes.	» 0.50
Ganz, R. Chanson de Bercherine.	» 1.35
Meyer, C. Chant de fête, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.00
Kling, H. Ode aux oiseaux.	» 1.00
North, C. Travail et Patrie.	» 1.50

L'ORPHEON DES EC

Collection de chœurs à 2 et 3 voix égales.

N° 1. Bachmann, J. La Filleuse, à 2 voix.	» 0.15
2. Kling, H. Dieu qui garde la patrie (su- à 3 voix	
3. » Pastorale »	
4. » L'oraison dominicale (succès) »	
5. » Soirons unis »	
6. » Solitude (succès) »	à » 0.25
7. » La Filleuse »	
8. North, C. Six chants de Noël »	
9. Bischoff, J. La Filleuse (succès) »	
10. Kling, H. Chant de Noël (succès) »	
11. Chassain, R. Le Noël des petits enfants. »	» 0.15
12. North, C. Le hant, »	
13. » La Chanson des Rindles, »	paraitront
14. » Les Chanteurs des Alpes, »	lres
15. » Les Clochettes lénies, »	prochainement.
16. » Le Chasseur suisse, »	
17. » Le Livre de la vie, »	

La collection sera continuée.

EN PRÉPARATION : 15 chœurs arrangés sur des motifs d'opéras.

Spécialité de musique Profane et Religieuse pour Chœurs.

GRAND ET MAGNIFIQUE CHOIX D'ŒUVRES EN TOUT GENRE.

Envoie en examen par retour du courrier. Les parties de chœur sont procurées très rapidement et à des prix exceptionnellement modestes.

Rabais important sur les œuvres chorales prises en nombre.

Maison fondée en 1823

Lausanne
Fetisch
Téléphone 330

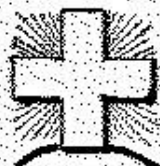
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXIV^e ANNÉE — N^o 24.

LAUSANNE — 10 juin 1899.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR-ET-ECOLE-RELIGIEUSE-)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnement et annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gâté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA-BRIGNOIS : H. Gobet, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Nottogney.

Fribourg : A. Perriard, inspecteur scolaire, Belfaux.

SECTION VALAISANNE : U. Gail-land, inst., St-Barthélemy.

VAUD : E. Savary, instituteur, Châtel-a-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse.

5 fr.

Etranger.

fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAVOT

Lausanne.

R. LANGE 1898.

Tout ouvrage dont L'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 20 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.
MM. Bosler, William, prof., Genève.
Gregurin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst., Genève.
Jura Bernois.
MM. Mercier, E., inst., Sevelier.
Darvoin, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., ins., Bière.
Neuchâtel.
MM. Grandjean, A., inst., Lods.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Fribourg.
M. Genoud, Léon, directeur, Fribourg.

Vaud.
MM. Dériaz, J., Broy.
Cornamusaz, F., Trey.
Rochat, P., Yverdon.
Jayet, L., Lausanne.
Vlainand, L., Lausanne.
Cloux, P., Essertines.
Faillottaz, G., Grindel.
Lambert, T., Glâne.
Briod, E., Feg.
Martin, H., Moléres.
Suisse allemande.
M. Fritsch, Fr., président
 du *Schweizer Lehrer*
Verband, Zurich.

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Buchet, Marc, conseiller
 d'Etat, prés. honoraire, Lausanne.
Gagnaux, L., syndic
 président effectif, Lausanne.
Bardet, L., instituteur,
 vice-président, Lully.

MM. Perrin, Marins, inst.,
 trésorier, Lausanne.
Sannay, instituteur,
 secrétaire, Monthlésson
 (Lausanne).

AGENCE DE PUBLICITE
Haasenstein & Vogler
 Téléphone

LAUSANNE

24, PLACE DE LA PALUD, 24

Annonces dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,
 de la Suisse et de l'Etranger.

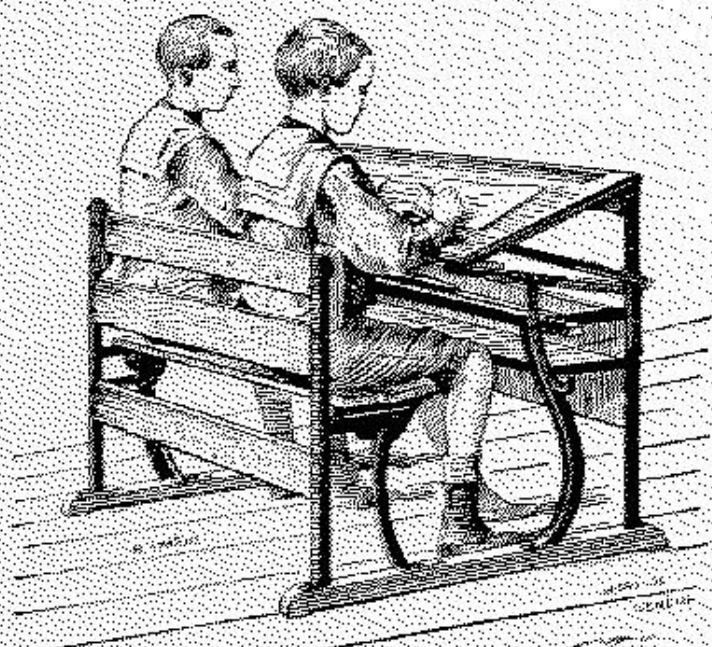
TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE FRAIS ET TOUTS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRETION — CÉLÉRITÉ

PUPIETRES HYGIÉNIQUES A. MAUCHAIN GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté $\pm$ 3025 — Modèle déposé.



Travail assis et debout.

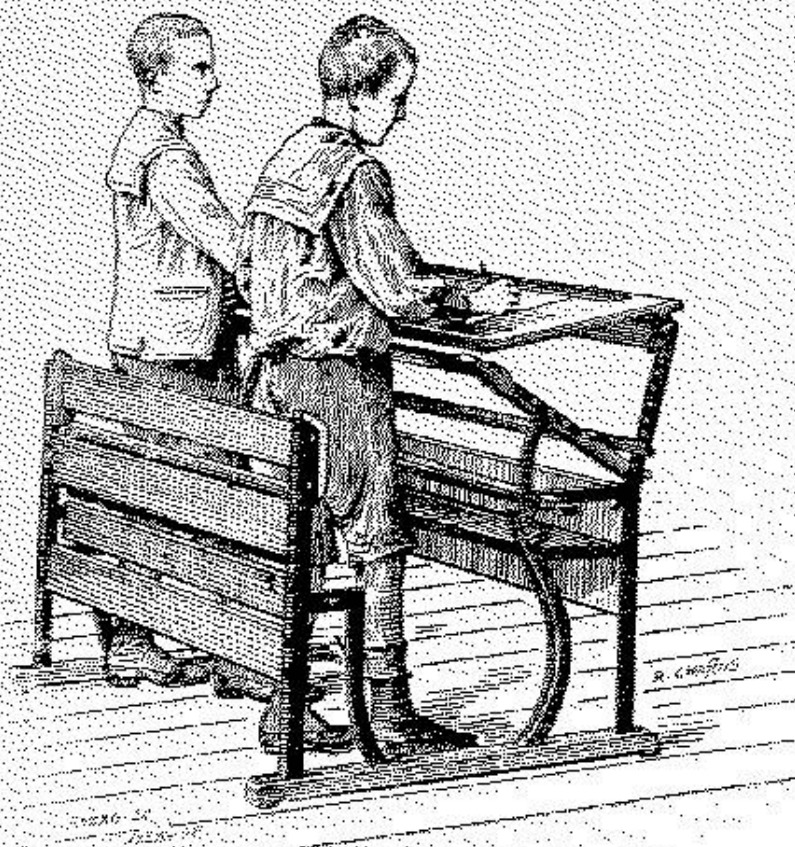
S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans chaque localité, s'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.



Prix du pupitre avec banc : fr. 45.—.

Même modèle pour filles mais avec chaise : fr. 45.—.

Attestations et prospectus à disposition.

Seule médaille d'or décernée au mobilier scolaire. Exposition nationale, Genève 1896.



Ecole Industrielle et Commerciale à Lausanne.

Les examens de sortie de l'Ecole industrielle (Certificat d'études secondaires), de l'Ecole professionnelle (Diplôme) et du Gymnase mathématique (Baccalauréat en sciences) commenceront le **vendredi 30 juin**, à 7 h. du matin.

Les examens d'admission en 3^{me} industrielle auront lieu le **samedi 8 juillet**, des 7 h. du matin. — Age requis : 12 ans révolus au 31 décembre de l'année courante. Il ne peut être accordé aucune dispense d'âge. Les inscriptions seront reçues par le secrétaire de l'Ecole jusqu'au **samedi 24 juin**, dernier délai. — Présenter l'extrait de naissance, le certificat de vaccination, ou certificat d'études antérieures ; pour les élèves sortant de l'école primaire, le livret scolaire suffit.

Les examens d'admission dans les autres classes de l'établissement auront lieu le **lundi 11 septembre**, des 8 h. du matin. Les inscriptions devront être prises avant le 15 août.

Ouverture de l'année scolaire 1899-1900 : **Mardi 12 septembre**, à 2 heures.

Lausanne, le 1^{er} juin 1899.

Le directeur,
L. MAILLARD

Ecole Cantonale de Commerce à Lausanne.

COURS DE VACANCES

destinés aux élèves qui se préparent à entrer à l'Ecole de Commerce et aux jeunes gens (âgés de 15 ans au moins) qui désirent se perfectionner dans la langue française.

Première série, du 17 juillet au 12 août.

Deuxième série, du 14 août au 9 septembre.

Finance d'études, une série, 20 fr. ; les deux séries, 30 fr.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au secrétaire de l'Ecole.

Lausanne, le 1^{er} juin 1899.

Le directeur,
L. MAILLARD

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.